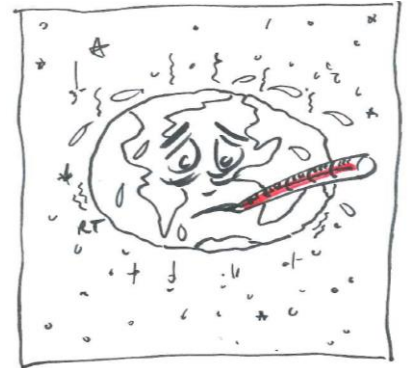


EDITORIAL

Nous assistons depuis quelques années à une modification du comportement des masses d'air dans l'atmosphère, et par conséquent du climat local. Sur la base d'observations et de projections, les principales conclusions laissent entrevoir une hausse des températures moyennes et une augmentation de l'évapotranspiration.



Pour ce qui concerne l'eau, cela aura des conséquences à la fois quantitatives et qualitatives : Nous assisterons probablement à une modification de la répartition saisonnière des précipitations, avec une augmentation de l'intensité des fortes chutes de pluie et une baisse de la pluviométrie estivale.

Cela conduirait à :

- augmenter l'intensité des crues,
- fragiliser l'alimentation des nappes phréatiques, principales sources d'approvisionnement en eau potable.
- accentuer l'étiage des cours d'eau, dont le niveau baisserait en été, et les périodes de sécheresse, ce qui sera préjudiciable à l'agriculture.

Le lessivage des sols lors des fortes précipitations entraîne une augmentation de l'apport d'éléments polluants, et diminue l'efficacité des stations d'épuration ; les périodes d'étiage et de canicule conduisent également à une augmentation de la concentration d'éléments polluants du fait du faible volume d'eau.

Christian BESSARD
Président de la commission eau

Eau et changement climatique

Plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique du bassin Rhin Meuse

Le comité de bassin Rhin Meuse a élaboré un plan pour les ressources en eau reposant sur deux types d'actions complémentaires:

- l'adaptation, ayant pour objet de modérer ou éviter les nuisances ou à exploiter les opportunités bénéfiques
- l'atténuation recouvrant l'ensemble des interventions humaines ayant pour objectif d'atténuer le changement climatique



Ce plan repose sur 8 axes, dont nous vous résumons ci-dessous les principales orientations :

1- Réduire la vulnérabilité des territoires aux risques d'inondation et de coulée d'eaux boueuses, en redonnant de l'espace aux cours d'eau et aux infrastructures naturelles, et en restaurant les milieux aquatiques et les zones humides pour améliorer le stockage et le ralentissement sur l'amont des bassins.



2- Construire une société plus sobre en eau, en soutenant les initiatives promouvant des solutions permettant d'économiser l'eau.

3- Poursuivre l'amélioration de la qualité des ressources en eau

- ⊙ Assurer la protection pérenne des aires d'alimentation de captage
- ⊙ Réduire la pollution, en traitant les premières pluies d'orage des zones urbaines
- ⊙ limiter les recours aux pesticides par les acteurs privés.

4- Préserver les écosystèmes et reconnaître les services rendus:

Mieux protéger les milieux remarquables mais aussi la « nature ordinaire » (prairies, zones humides), préserver et reconstituer les haies, les arbres isolés, la végétation bordant les espaces aquatiques.

5- Vers une politique de l'eau qui contribue à l'atténuation :

- ⊙ Privilégier les actions économes en énergie : relocaliser au plus près du lieu de consommation les productions agricoles, industrielles et forestières protégeant la ressource en eau et favoriser les équipements les plus sobres en énergie.
- ⊙ Favoriser les prairies, les zones humides et les plantations pérennes

6- Vers une politique énergétique compatible avec une préservation des ressources en eau :

- ⊙ Intégrer la végétalisation dans la rénovation des bâtiments pour la diminution des consommations d'énergie, et pour la gestion de l'eau pluviale
- ⊙ Favoriser les projets d'hydroélectricité, et identifier les impacts des nouvelles ressources (biomasse forestière, agro carburant, méthane agricole).

7- Vers des sols vivants, réserve d'eau et de carbone

- ⊙ Prendre en considération les sols dans l'aménagement, et promouvoir la végétalisation de l'espace urbain
- ⊙ Préserver et développer les zones humides, les prairies, l'agro-écologie, l'agriculture biologique

8- Connaître et faire connaître

- ⊙ Consolider les dispositifs d'observation et de surveillance des milieux aquatiques
- ⊙ Développer les savoir-faire en matière d'adaptation : améliorer la recherche, le développement et l'innovation et intégrer dans l'enseignement les meilleures pratiques pour l'eau, le climat et la biodiversité.
- ⊙ Identifier et valoriser les démarches exemplaires pour l'eau et le climat



Le plan d'adaptation au changement climatique pour les ressources en eau de l'Est de la France est consultable sur www.eau-rhin-meuse ou disponible sur simple demande auprès de cdi@eau-rhin-meuse.fr.

Des acteurs de terrain : Graine de Lorraine Grand Est et ETC...Terra

Les actions en faveur de la protection de l'eau seront d'autant plus efficaces que nos concitoyens auront conscience de leur nécessité. Le réseau Graine de Lorraine Grand Est, membre associé du CTCR, a pour vocation de rassembler les acteurs souhaitant s'engager, initier, partager une démarche collective pour le développement de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable sur les territoires.

Parmi ses actions, certaines sont plus orientées vers la protection de l'eau :

Ricochets, le pays de l'eau

Ricochets est un programme pédagogique sur le thème de l'eau et les paysages conçu par le réseau Ecole et Nature et né de la rencontre des pratiques de terrain et des sciences de l'éducation. C'est en 1997 qu'un travail mené en réseau et avec plusieurs partenaires, a amené à la création d'un dispositif de qualité, permettant l'accompagnement éducatif à la rencontre de l'eau. Cet ensemble d'outils permet de réaliser un programme d'animation sur le thème de l'eau, utilisable dans un cadre scolaire ou dans une situation extra-scolaire.



Opération « Je Parraine Ma Rivière » :

L'opération « Je Parraine Ma Rivière » est menée dans les Vosges depuis 2005-2006, sous la conduite de l'association ETC...Terra, basée à Fraize, adhérente de Graine de Lorraine Grand Est. Elle est soutenue par le département des Vosges et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Cette année, est concernée la Moselle de Vecoux à Eloyes.

Cette démarche a été conçue initialement pour des élèves de CE2/CM1/CM2 et de 6^e/5^e auxquels une méthodologie et des outils sont proposés:

- Définition collective du projet
- Observations et mesures sur le terrain,
- Synthèse et structuration des recherches effectuées,
- Tout au long de l'année, une carte à construire peut servir de lien aux différentes étapes.

Le Journal de la Rivière rassemble les réalisations des classes. Il est mis en ligne sur internet et sert de lien entre les participants. Il est consultable par l'ensemble des partenaires.

Lors de la Fête de l'eau et de la rivière, les réalisations de chaque classe sont mises en valeur par des expositions ou des ateliers ; des associations locales de pêche ou culturelles ainsi que des structures de loisirs y sont associées.

NOUS CONTACTER

CTRC Lorraine - Commission Eau
58bis, rue Raymond Poincaré
54000 NANCY
03 83 28 02 68
ctrc.lorraine@laposte.net

